



Compte-rendu Conseil municipal du 25 avril 2022

LE PROCES-VERBAL EST INTEGRALEMENT DISPONIBLE ET CONSULTABLE EN MAIRIE SUR SIMPLE DEMANDE.

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 25 avril sous la présidence du maire, Richard Ley qui a démarré la séance en souhaitant la bienvenue à la nouvelle secrétaire de mairie, Katia Ruch, qui vient de prendre ses fonctions. Il a aussi tenu à souligner l'engagement des conseillers et des habitants pour les travaux en régie, les permanences aux élections et les animations Pâques.

Les affaires sociales ont fait part des changements au niveau du CMJ avec la démission de la maire-junior adjointe. Camille Frieh, très présente, a été cooptée et fait partie à présent du CMJ qui tiendra sa prochaine réunion le 22 mai.

Il a été fait un compte-rendu des festivités de Pâques, à savoir :

- l'atelier de bricolage avec le CMJ, qui s'est déroulé le 11 avril 2022,
- la chasse aux œufs organisée à l'étang qui s'est déroulée le 18 avril 2022,
- l'organisation du concours de bricolage sur le thème de l'œuf.

Le bilan est plutôt positif concernant ces 3 points ; ils seront reconduits pour l'année prochaine.

La prochaine réunion du CMJ aura lieu le Dimanche 22 mai 2022.

La commission des affaires sociales a ensuite présenté sa réflexion en matière de politique sociale en faveur des seniors, au vu du défi démographique et des adaptations nécessaires à l'avenir devant aller bien au-delà du seul problème médico-social. Elle souhaiterait voir la commune rejoindre le réseau Villes amies des aînés, pour :

1. **Faire un état des lieux par la réalisation d'un portrait du territoire** : qu'est-ce qui est fait aujourd'hui ?
2. **Faire participer les citoyens** par l'organisation d'une consultation pour construire avec eux un plan d'action autour de 8 thèmes :
 - Lien social et solidarité
 - Information et communication
 - Culture et loisirs
 - Espaces extérieurs et bâtiments
 - Habitat
 - Transports et mobilité
 - Participation citoyenne et emploi
 - Autonomie, services et soins
3. **Réaliser le plan d'action** pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.

La commission des affaires sociales a analysé les 5 engagements auxquels la commune devrait souscrire si elle décidait d'adhérer au réseau. Elle a déjà pu constater la réalisation de bon nombre d'actions.

Aussi, pour aller plus loin dans la réflexion, il a été proposé au conseil d'adhérer au Réseau Francophone des **Villes, amies des aînés**, qui permettrait de bénéficier de méthodologie et d'échanges de pratiques pour réussir le village de demain et surtout d'engager la dynamique souhaitée en faveur des aînés. Le conseil a approuvé à l'unanimité.

En matière de communication, le sommaire du prochain P'tit Wick dont la sortie est prévue mi-mai, a été validé.

La commission d'urbanisme quant à elle, s'est penchée le 9 mars, sur les préconisations en matière de construction, de cadre de vie, d'environnement et de prévention des incivilités. Elle a présenté un projet de charte d'urbanisme qui vise, dans ses principes à :

- respecter l'identité architecturale des quartiers et proposer des opérations cohérentes avec le type de logements existants
- protéger le caractère patrimonial et historique de la commune
- préserver la trame paysagère et favoriser la biodiversité au sein de sa propriété
- prévoir des capacités de stationnement adaptées et respecter le passage sur la voie publique
- lutter contre le cloisonnement des propriétés et jardins
- assurer la propreté de son chantier
- favoriser le dialogue et être acteur du « bien vivre ensemble »

La charte ne se substitue pas au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Une modification simplifiée du PLU pourrait être envisagée le cas échéant.

Le projet a été très apprécié par le conseil dans ses principes ; une consultation citoyenne doit à présent, être engagée.

M. le Maire invite le président de la commission urbanisme à programmer une réunion afin de finaliser le document et organiser une consultation

Du côté ressources humaines, après un bilan de la fréquentation de la mairie et avec la nouvelle équipe, de nouveaux horaires d'ouverture au public ont été actés : lundi 16 à 19h, mardi 14 à 16h, jeudi et vendredi de 8 à 12h.

Par ailleurs, au vu des temps partiels demandés, le conseil a validé l'augmentation du temps de travail du poste de secrétaire adjointe à 30% pour atteindre au total, l'équivalent d'un temps plein au niveau administratif. Le tableau des effectifs a été corrigé en conséquence.

Groupement de commandes : Le conseil a opté pour l'adhésion au groupement de commandes permanent proposé par Colmar Agglo pour l'achat de fournitures et de matériels.

Avenant au marché de l'église : Il a aussi approuvé l'avenant n°1 pour un montant de 16662,96€ TTC, relatif à la restauration de l'église pour remplacer les 70ml d'entablement alu sous les gouttières, au vu de leur mauvais état.

Sécurité routière :

Le débat a ensuite été ouvert sur les problèmes de sécurité routière :

- Grand'rue : des tests de sécurité, avec la mise en place de chicanes provisoires, seront mis en place pour limiter la vitesse. La rue étant limitée à 30, la piste cyclable sera supprimée et le stationnement révisé.
- 5ème DB : la sortie de la rue des bleuets sera sécurisée. M. le Maire indique que la rue est trop étroite et que pour des raisons de sécurité, les riverains de la rue des Bleuets ne seront plus autorisés à tourner à droite pour accéder à la Grand'rue.
- RD 45 : toujours pour limiter la vitesse et assurer la continuité de l'itinéraire cyclable, la commune va proposer à la CEA de passer la rue du général de Gaulle à 30 km/h et instaurer les priorités à droite. Cela permettra aussi de faire la jonction avec le projet de passerelle.

Une réunion publique sera organisée à l'automne pour en analyser les résultats et acter les aménagements.

Divers :

M. le Maire fait part aux membres du conseil que le CPI va atteindre un seuil critique et risque de ne plus être viable. En effet, l'effectif réel est actuellement de 6 pompiers alors qu'au nombre de 4, le SDIS ferme le corps.

M. le Maire propose de faire une présentation des diverses associations de la commune afin d'attirer les jeunes. Cette manifestation pourrait se dérouler au stade la première quinzaine du mois de septembre

M. le Maire est aussi en pourparlers avec Colmar Agglo et la CEA pour le projet de passerelle au pont du canal.

Enfin, le conseil a pris acte de la prochaine journée des géraniums qui se tiendra le 30 avril et de la fête de la pomme de terre qui se tiendra les 3 et 4 juillet prochain.

Prochain conseil : lundi 30 mai à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22h.

Le Maire

Richard

